

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 1^{er} au 6 février 2015

Action institutionnelle

Egalité professionnelle : ça bouge !

A l'occasion de deux déplacements, le 2 février à Lyon à l'occasion du **Forum « Elle Active »**, et le 5 février, au **Salon des Entrepreneurs**, Pascale BOISTARD a rappelé la mobilisation du gouvernement contre les inégalités au travail, alors que les femmes sont en moyenne moins payées que les hommes et qu'elles sont encore peu représentées dans les instances dirigeantes des entreprises. Au Salon des Entrepreneurs, à Paris, l'accent a été mis sur l'entrepreneuriat féminin et sur les avancées liées à la mise en œuvre du plan Entrepreneuriat au féminin. La ministre a notamment signé un accord-cadre avec la **Caisse des Dépôts** et souligné la progression du nombre d'entreprises financées par le fond de garantie à l'initiative des femmes (FGIF), qui a augmenté de 8 % en 2014. Une **infographie** a été mise en ligne sur notre site sur le thème « Egalité professionnelle : ça bouge ! ».



[Retrouver les informations et l'infographie sur notre site](#)

De plus en plus d'entreprises couvertes par un accord relatif à l'égalité professionnelle

Dans un communiqué du 2 février, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, se félicitent de la **progression continue du nombre d'entreprises couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Au 15 novembre 2014, 36,5 % des entreprises de plus de 50 salariés, assujetties à cette obligation, ont transmis aux services de l'Etat leur accord d'entreprise ou leur plan d'action, contre 15,8 % en janvier 2013 et 27,1 % en janvier 2014. Parmi les entreprises de plus de 1 000 salariés, 79,1 % des entreprises sont couvertes. Cette progression constante est révélatrice de l'efficacité du décret du 18 décembre 2012 relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. « *Nous valorisons à chaque fois que c'est possible les entreprises ou les filières qui s'engagent, nous accompagnons, nous cherchons à convaincre et à mobiliser. Et, dans la plupart des cas, les entreprises sont convaincues. Mais nous assumons également les sanctions quand les entreprises ne respectent pas leurs obligations* », a déclaré Pascale BOISTARD lors de l'ouverture du Forum « Elle Active » à Lyon le 2 février.

[Retrouver le communiqué complet sur notre site](#)

Nominations au Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Par arrêté du 3 février 2015 (**Journal officiel** du 4 février) portant nomination au **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes**, sept nouveaux et nouvelles membres ont été nommé-e-s au Haut Conseil : Véronique SEHIER, George ASSERAF, Sébastien DENAJA, Françoise LABORDE, Maudy PIOT, Antoine BOZIO et Sébastien POINT.

[Retrouver la présentation des nouvelles et nouveaux membres sur le site du HCEfh](#)

Nomination au cabinet de Pascale Boistard

Par arrêté du 2 février 2015 publié au **Journal officiel** du 10 février, Stéphane EXPOSITO est nommé chef de cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes.

Mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans les Etats membres de l'UE

L'**Institut européen pour l'égalité de genre (EIGE)** a diffusé et mis en ligne sur son site un bilan de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans les Etats membres de l'UE « [Efficacité des mécanismes institutionnels destinés à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes : Principaux résultats](#) ». La publication expose et compare les principaux progrès des États membres dans les mécanismes institutionnels et l'intégration de la dimension de genre depuis 2006, année au cours de laquelle le premier rapport a été rédigé par la présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne. Les principales constatations indiquent qu'en 2012, tous les États membres avaient mis en place des organismes publics chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des organismes chargés de promouvoir l'égalité de traitement. Malgré des tendances positives au niveau des cadres institutionnels au cours de la dernière décennie, les organismes chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes sont souvent marginalisés dans les structures gouvernementales nationales, divisés en différents domaines d'action, freinés par des mandats complexes et toujours plus vastes, manquant de personnel approprié, de formation, de données et de ressources suffisantes, et confrontés à un soutien insuffisant de la part des dirigeants politiques.



Dans les territoires

Languedoc-Roussillon : l'égalité professionnelle en tout genre

La **Délégation régionale aux droits des Femmes et à l'égalité du Languedoc-Roussillon** a financé une exposition de 21 panneaux sur les origines des inégalités entre les femmes et les hommes. Cette exposition circule dans les établissements scolaires et les entreprises de la région Languedoc-Roussillon. 1 500 élèves et plus de 2 000 salariés ont ainsi été sensibilisés au cours de ces deux dernières années. La déléguée régionale s'est rendue le 20 janvier, dans les locaux de l'entreprise ERDF Montpellier, où était présentée l'exposition en présence des cadres dirigeant-e-s et des salarié-e-s. ERDF a souhaité poursuivre cette opération pour mener un travail de « sourcing » afin d'inciter des jeunes filles à se positionner sur les métiers techniques d'ERDF.



Loir-et-Cher : le théâtre contre les violences conjugales

« La Cave » est une pièce de théâtre écrite suite à une rencontre avec des femmes victimes de violences, accueillies en centre d'hébergement et de réinsertion sociale : l'Astrolabe, à Blois. « La Cave » parle des violences conjugales ordinaires, et principalement psychologiques. Sous la forme d'une enquête policière, elle explore les sentiments, les émotions, les douleurs d'une femme amoureuse, et sous emprise d'un homme violent. La pièce pousse le spectateur-trice à s'interroger sur sa propre violence. Présentée par la **Compagnie du Hasard**, avec le soutien de la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Loir-et-Cher, cette pièce sensibilise les publics les plus divers aux violences au sein du couple. A chaque représentation, la Compagnie du Hasard organise, après avoir joué la pièce, un débat entre le public, l'auteur, les acteurs-trices et des intervenant-e-s extérieurs choisi-e-s par l'organisateur-trice.



[Retrouver la présentation de la pièce sur le site de la Compagnie du Hasard](#)

Haut-Rhin : une charte des temps à la DDCSPP



Conformément aux dispositions du protocole d'accord signé le 8 mars 2013, la **Direction départementale de la cohésion sociale et la protection des populations (DDCSPP)** du Haut-Rhin a souhaité élaborer et mettre en œuvre une Charte des temps, pour favoriser l'équilibre des temps de vie de l'ensemble des agent-e-s. Sous le pilotage de la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, un

groupe de travail a conçu un document répondant à la fois aux préconisations ministérielles et aux préoccupations locales, aboutissant à dix engagements pour favoriser l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Trois objectifs au programme : équilibre des temps de vie et cohésion des équipes ; équilibre entre vie privée et vie professionnelle respecté par chacune et chacun ; optimisation des réunions. Le projet a été validé par l'ensemble de l'encadrement, puis présenté au personnel, et enfin soumis à validation par les instances consultatives paritaires. La charte va être prochainement annexée au nouveau règlement intérieur en cours d'actualisation.

Pyrénées-Orientales : déclinaison des « 24h du Sport féminin »

Les Pyrénées-Orientales ont célébré les « 24h du Sport féminin » le 24 janvier par une action menée sous l'impulsion de la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** et organisée par la Commission « femmes et sport » du **Comité départemental olympique et sportif (CDOS)**. L'ouverture de l'événement a donné lieu à une conférence sur le thème « Femmes et Sport » par Jean-Pierre CARRERE, qui a fait un état des lieux complet des inégalités sexuées et sexistes dans le sport en France et sur le département. Le CDOS 66 a ainsi affirmé être un mouvement sportif ouvert à toutes et tous, qui se doit d'équilibrer les postes de responsabilités aux femmes et d'améliorer la reconnaissance des femmes dans le sport sur le territoire. Ainsi, Véronique TURO du Tennis Club de Villeneuve de la Raho a reçu la récompense « Elle 2015 en 66 » (photo). Le programme sportif des 24 heures, très riche, proposait plus d'une dizaine d'activités spécifiquement consacrées aux femmes. A signaler dans le département, le **lundi 16 mars**, une conférence proposée par le Conseil général, en partenariat avec le CDOS 66 sur le thème « Femmes et Sport : de la difficulté de sortir des stéréotypes » par le sociologue Philippe LIOTARD.



Egalité, non discrimination, féminisme

Bientôt, la quatrième Marche mondiale des femmes

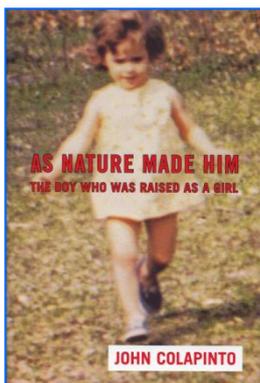
« Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous resterons en marche ! ». Tous les cinq ans depuis l'année 2000, des féministes du monde entier « unissent leurs forces pour marcher ensemble avec l'objectif commun de construire un monde basé sur la paix, la justice, l'égalité, la liberté et la solidarité ». Ce sera de nouveau le cas cette année du 8 mars au 17 octobre, avec de très nombreuses initiatives et actions collectives, en France, comme dans le monde entier. Les cinq thèmes de la **Marche mondiale des femmes 2015** seront



Justice climatique/ souveraineté alimentaire ; Violences contre les femmes ; Montée des extrêmes (extrême-droite et extrémismes religieux) - un sujet d'actualité qui faisait l'objet d'un colloque organisé par le **Collectif national des droits des femmes** le 31 janvier : « [face à la crise, les extrêmes droites sont un danger pour les droits des femmes et la justice sociale](#) » ; Migrations et mondialisation ; Travail des femmes et Autonomie financière.

[Retrouver toutes les informations sur le blog de la MMF](#)

Transsexuels. Donner le temps de choisir



Les sujets de la transsexualité et de l'intersexualité (synthèses des 22 avril 2011 et 12 mars 2012, 8 août 2013) reviennent régulièrement dans les colonnes des journaux. Ajoutons deux nouveaux articles au dossier. « Ils sont nés garçons et se vivent filles, ou inversement », dans une grande enquête titrée « Des ados entre deux genres », **Le Monde** du 28 janvier, présente l'expérience d'un centre à Amsterdam qui propose aux « préados qui ne se sentent pas en phase avec leur sexe », un traitement hormonal qui bloque la puberté le temps de s'affirmer sexuellement. On signalera également sur ce sujet le livre de John COLAPINTO « Bruce, Brenda et David » (**Denoël**) présenté dans **Libération** du 23 janvier. L'ouvrage retrace l'histoire de jumeaux canadiens hermaphrodites « dont l'un a subi une réassignation sexuelle. Devenu fille, il a choisi à 14 ans de retrouver son genre d'origine ».

Parfum de crise au pays de Barbie

Le fabricant de jouets américain **Mattel**, producteur de la célèbre poupée Barbie (synthèses 21 décembre 2007, 24, 31 décembre 2009, 22 janvier 2010, 10 avril, 23 septembre 2011, 10 juillet 2012, 13 mai 2013 et 22 juillet 2014 !) a annoncé le 26 janvier le départ de son patron dans l'espoir de se relancer (les ventes de la fameuse poupée ont baissé de 21 % en un an). Chaque journal a son explication. Pour **Le Soir** « Barbie traverse la crise de la cinquantaine », alors que **Libération** fait le lien (et sa une) entre le fabricant de Barbie et le créateur du Big Mac qui « illustrent la crise qui touche des multinationales en voie de ringardisation ». La plupart des observateurs-trices voient cependant dans ce recul, non pas une avancée des droits des femmes, mais une poupée victime du désintérêt croissant pour les jouets classiques au profit de jeux électroniques. On verra bien si la dernière née de la collection, une super héroïne, « super rose et super gentille » (**Le Huffington Post** du 27 janvier), qui doit sauver le monde « en mini jupe et en cuissardes rose bonbon », inversera la tendance...



« Une femme peut-elle montrer ses seins comme un homme son torse ? »



Condamnée à 2 000 euros de dommages et intérêts et 1 500 pour frais de justice et à un mois de prison avec sursis pour exhibition sexuelle pour avoir, en 2013, montré ses seins nus dans l'église de la Madeleine à Paris, Éloïse BOUTON a fait appel (synthèse du 23 décembre 2014). **Le Monde** du 28 décembre y consacrait son histoire du jour : « *Des seins nus peuvent-ils être dénués de tout érotisme ? N'y a-t-il aucune différence entre le torse nu d'une femme et celui d'un homme ?* ». C'est ce que défend l'ancienne militante des **Femen** : « *Dire qu'il y a une différence témoigne d'une vision dépassée dans une société qui doit être égalitaire* », affirme-t-elle.

[Retrouver l'article sur le site du Monde](#)

Chronique du féminisme discret en Arabie saoudite

Suite à la déclaration de Christine LAGARDE après la mort du roi saoudien ABDALLAH, le 23 janvier, (« *De façon très discrète, c'était un fervent défenseur des femmes* »), Sophia ARAM, la chroniqueuse de **France Inter** a ironisé sur le féminisme du roi d'Arabie saoudite : « *tellement 'very discreet' que je n'avais pas vu tout ce qu'il avait fait pour les femmes* », a-t-elle entamé cachée par une burqa. Cherchant ce qui pourrait expliquer la sortie de la directrice générale du Fonds monétaire international, elle a expliqué qu'en 2011, le roi a autorisé les femmes à voter et à se présenter aux élections. « *Certes, les femmes doivent toujours demander l'autorisation de leur mari pour sortir voter, et c'est le roi qui désigne les candidats. Mais quand même, c'est un progrès !* », s'est-elle moquée avant de conclure : « *De discrétion en discrétion, je sais pas moi, dans un ou deux millénaires, peut-être qu'en Arabie Saoudite les femmes finiront pas avoir les mêmes droits que les hommes. Ce qui laissera le temps au Français d'accorder les mêmes salaire aux femmes qu'aux hommes* »...



[Retrouver la chronique de Sophia Aram](#)

Dans le couple, les petits secrets financiers persistent

« *L'heure est au compte commun... pas au partage total de l'information !* », **Le Parisien** du 3 février publie un sondage **IPSOS** selon lequel, « *plus de quatre Français sur dix gardent le mystère sur le détail de leurs dépenses* », « *que les hommes sont plus cachotiers plus que les femmes* » et que « *plus la situation financière du couple est tendue, plus cette tendance à la cachotterie est forte* ».

Des femmes en lutte contre l'Etat islamique

On évoquait (synthèse du 31 janvier) le rôle des femmes dans les mouvements islamistes terroristes. Relevons cette fois la place des femmes dans la lutte contre ces mouvements. Sous le titre « *Une Irakienne contre Daech* », **M le magazine du Monde** consacrait l'une d'entre elles « femme de l'année ». Selon l'hebdomadaire, Omayya AL-JBARA, tombée les armes à la main le 22 juin 2014, « *représentait tout ce que l'état islamique cherche à anéantir* » : une femme libre, éduquée, devenue cheffe de guerre pour défendre son peuple... Dans un reportage photo du **Figaro Magazine** du 6 février, nous retrouvons les combattantes de Kobané que nous avons laissé en pleine bataille, au sort incertain, contre Daech (synthèse du 24 octobre 2014). Pour l'hebdomadaire, « *Kobané restera aussi comme la victoire des femmes combattantes kurdes* ». Le journal publie en particulier la photo d'une jeune femme dont le nom de guerre est « Clair de lune », qui, à 19 ans, « *est considérée comme une combattante hors-pair* » (ci-dessus).



Egalité dans la vie professionnelle

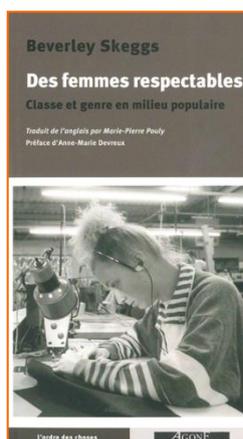
Surqualification et sentiment de déclassement

L'enquête sur les salaires vus par les salariés (SaLSa) a été menée à la fois auprès des salarié-e-s du privé (en 2008-2009) et auprès des agent-e-s des trois versants de la fonction publique (début 2011). Cette enquête porte sur les modalités subjectives de la perception des salaires, ainsi que les critères et les conceptions de la justice auxquels se réfèrent les individus pour juger de leur montant. Selon l'enquête, « *si le déclassement salarial épouse donc pour partie les contours d'un déclassement « conjoncturel », lié au processus d'accès à l'emploi, il est en outre caractérisé par des facteurs liés à des inégalités de salaire plus structurelles. En premier lieu, dans le public comme dans le privé, quel que soit le seuil considéré, les femmes sont nettement plus souvent touchées que les hommes par le déclassement salarial : à diplôme et ancienneté données, elles ne valorisent pas autant que les hommes leurs qualifications sur le marché du travail* ».



[Retrouver l'enquête sur le portail de la Fonction publique](#)

« Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire »



« *On est sorties à Manchester l'autre samedi, toutes les trois. C'était bien en fait, on s'est bien marrées. Mais à un moment on est allées dans le quartier bourge, et on se marrait devant les chocolats en se demandant combien on en aurait mangé si on avait pu se les payer, et il y a cette femme qui nous a lancé un regard. Si les regards pouvaient tuer. Genre, on était là, c'est tout, on faisait rien de mal, on n'était pas crades ni rien. Elle nous a juste regardées. On aurait dit que c'était chez elle et qu'on n'avait rien à faire là. Ben tu sais quoi, on est parties, on n'a plus rien dit pendant une demi-heure. T'imagines ? On s'est bien fait remettre à notre place. On aurait dû lui mettre notre poing dans la gueule. C'est des trucs comme ça qui te dégoûtent de sortir. Il vaut mieux rester chez soi* ». Agone édite « Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire » de Beverley SKEGGS, sociologue britannique comptant parmi les spécialistes des cultural studies et de la pensée féministe.

La matière première de ce livre est une série d'entretiens menés par l'auteure avec quatre-vingt-trois jeunes femmes issues de la classe ouvrière anglaise, inscrites à une formation d'aide à la personne et travaillées par leur propre respectabilité. Abordant leur rapport à la sexualité, à la classe ou au féminisme, cet ouvrage vient apporter un prolongement essentiel aux travaux de Pierre BOURDIEU et de Paul WILLIS.

Projection de « Si tu vas à Paris »

L'équipe du **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** organise une projection du documentaire « Si tu vas à Paris » de Jackie CHAVANCE et Guillaume MAZELINE en collaboration avec Bruno TUR, le **jeudi 12 février** au cinéma Luminor. « *Au début des années 1960, en plein franquisme, des centaines de milliers d'Espagnols ont émigré vers d'autres pays européens, la France, l'Allemagne et la Suisse principalement. Parmi eux, beaucoup de jeunes filles ont quitté leur village pour la première et sont parties seules à Paris pour devenir « bonnes à tout faire »*. Ce film retrace l'histoire de sept femmes issues du même village valencien, qui, lorsqu'elles avaient 18 ou 20 ans, ont décidé de prendre en main leur avenir. La séance sera suivie d'un débat.



[Pour en savoir plus sur le site du centre](#)

Rencontres annuelles de « l'Intersyndicale femmes ».

Les traditionnelles rencontres annuelles de l'**Intersyndicale femmes**, qui regroupent depuis 1988 entre 300 et 400 militant-e-s de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires venu-es de toute la France et de secteurs divers, se tiendront les **jeudi 19 et vendredi 20 mars** prochain à la Bourse du travail de Saint-Denis. Cette année les réflexions porteront sur « Femmes et syndicalisme en Europe », « Femmes et création artistique », « Domesticité » et « Classifications professionnelles ». A noter que la **CGT** tient de son côté sa non moins traditionnelle « Rencontre nationale », le **jeudi 5 mars** à Montreuil sur le thème cette année : « L'égalité entre les femmes et les hommes : plus que jamais d'actualité pour la CGT ! ».



Françoise COMBES, la tête dans les étoiles



La Croix du 7 janvier consacrait un portrait à Françoise COMBES, « *passionnée par l'énigme de la matière noire* ». Cette « *spécialiste de l'histoire des galaxies est devenue la première femme à recevoir une chaire de cosmologie au Collège de France* », annonce le quotidien. Cette physicienne de formation, diplômée de Normale-Sup et membre de l'Académie des sciences, en impose dans la grande et mystérieuse discipline de l'astrophysique. Elle a rejoint l'Observatoire de Paris en 1989 et « *ne le quitterait pour rien au monde* », souligne **La Croix**.

Libby Lane a été ordonnée première femme évêque de l'Église anglicane d'Angleterre

La photo a été publiée dans de nombreux journaux. Par exemple dans **Le Figaro Magazine** du 6 février : « *sourire jusqu'aux cieux, applaudie par une centaine d'évêques* », la révérende Libby LANE a été ordonnée le 26 janvier première femme évêque de l'Église anglicane d'Angleterre depuis sa fondation en 1534, lors d'une cérémonie historique en la cathédrale de York. Cette femme de 48 ans avait été désignée en décembre pour inaugurer une nouvelle ère, après des siècles de prédominance masculine dans la hiérarchie cléricale. **La Croix**, qui suit le dossier de près, souligne dans son édition du 26 janvier que « *la présence de femmes évêques ne ramènera pas les Anglais à l'église* ». Le 5 février, le quotidien catholique signale que le Conseil pontifical de la culture qui s'ouvre à Rome sur les « cultures féminines » va s'interroger sur la place des femmes dans l'Église. Le journal note que « *les femmes en responsabilité restent rares au Vatican* ».

Parité et vie politique

Un portrait de Soraya Post députée féministe au Parlement européen

« *Alors que les Roms restent stigmatisés, la première députée européenne tsigane suédoise se bat vaillamment à Bruxelles* ». Sous le titre « *Eu(rom)éenne* », **Libération** consacre son portrait de dernière page à Soraya POST, présidente du **Réseau international des femmes roms**, « *propulsée tête de liste du premier parti féministe à entrer au Parlement européen* » (synthèses du 9 juillet 2010 et 28 mai, 6 et 19 septembre 2014). « *Les dorures ne lui font pas peur* », souligne « Libé ». « *Les sommités non plus. Un ambassadeur espagnol, un peu trop hardi, l'a appris à ses dépens. Après l'avoir traitée avec condescendance lors d'une conférence où elle était venue parler des femmes roms en Europe, il drague la Suédoise aux cheveux blonds et aux yeux clairs pendant le dîner de gala. Soraya Post le renvoie à ses petits fours, en le traitant d'«imbécile», sous le regard ébahi d'une diplomate finlandaise* ».



Les femmes, avenir de l'Indonésie ?

« Et si les femmes étaient l'avenir de l'Indonésie ? », se demande **L'Humanité** du 29 janvier. Selon le quotidien, « le nouveau président Jokowi entend développer l'archipel en s'attaquant à la pauvreté, qui touche 43 % de la population » et « il marque des points auprès du mouvement féministe, qui l'encourage à s'appuyer sur les femmes, principales victimes de l'inégale répartition des richesses ».

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Une surmortalité liée au travail de nuit

Le Figaro du 7 janvier citait une intéressante étude de l'**American Journal of Preventive Medicine** daté du 5 janvier, qui révèle qu'un impact important sur le système cardio-vasculaire apparaît après cinq années de rythmes décalés. Le quotidien rappelle qu'en France, « une salariée sur dix travaille de nuit (et un homme sur cinq) de façon occasionnelle ou habituelle ». Selon cette étude, « les femmes qui travaillent de nuit depuis plus de cinq années ont une surmortalité de 11 % et celles qui ont travaillé plus de 15 ans » et « un risque accru de 25 % d'avoir un cancer du poumon ».

Un portrait de la docteure Fatma BOUVET DE LA MAISONNEUVE

« Ces dernières semaines, comme beaucoup de psychiatres, le docteur (sic !) Fatma BOUVET DE LA MAISONNEUVE (synthèses des 18 juin 2010, 10 mars et 12 avril 2011 et 12 mars 2012) a dû gérer le contrecoup des récentes attaques terroristes chez ses patients », raconte **Le Monde** qui dresse un portrait de cette psychiatre qui « a fait de la lutte contre l'alcoolisme féminin et la maltraitance médico-éducative le cœur de son engagement ». « D'ordinaire, cette psychiatre, elle-même de culture musulmane, est plutôt à l'écoute d'autres souffrances, celles des femmes en particulier. Une écoute attentive et bienveillante, qu'on perçoit instantanément en assistant à ses consultations consacrées aux adultes, mais pas seulement », explique le quotidien.

Les décisions des juges concernant les enfants de parents séparés

Près d'un enfant de divorcé-e-s sur cinq vit en résidence alternée, selon une étude du ministère de la justice, dont **La Croix** publie les résultats le 27 janvier sous le titre « La garde alternée a presque doublé en dix ans ». Selon l'étude, entre 2003 et 2012, les décisions des juges en faveur de la résidence alternée ont été multipliées par deux. « La résidence chez la mère reste toutefois très majoritaire », note le journal.

[Retrouver l'étude sur le site du ministère de la Justice](#)

Baisse de l'activité du secteur des services à la personne en 2013

Dares Analyses n° 2015-010 de février 2015 est consacré aux services à la personne en 2013. La **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** constate qu'un « fort recul de l'emploi direct accentue la baisse de l'activité du secteur ». « En 2013, l'activité dans le secteur des services à la personne recule de 3,5 %. Cette baisse, plus marquée que les années précédentes, résulte d'un fort repli des heures rémunérées par les particuliers employeurs (-5,8 %), tandis que l'activité des organismes prestataires, qui progressait régulièrement ces dernières années, marque le pas ».

[Retrouver le numéro de DARES Analyses sur le site du ministère du travail](#)



Soutien aux Dégommeuses !

[Femmes Solidaires a relayé un communiqué conjoint de l'association Les Dégommeuses](#) (synthèses des 4 juin, 10 juillet, 7 septembre 2012, 14 mars, 6 mai, 17 juin 2013...) et de **SOS homophobie**.

Le mercredi 28 janvier, les joueuses de l'équipe féminine de football **Les Dégommeuses** ont été victimes d'actes et propos sexistes et lesbophobes au stade Louis Lumière, à Paris. L'entraîneur d'une équipe de jeunes garçons s'est montré extrêmement agressif, enchaînant insultes et menaces physiques. L'entraîneur s'est en particulier tourné vers les jeunes sous sa responsabilité en les encourageant à se défouler : « *allez, regardez, on applaudit les lesbiennes !* ». Cette exhortation a entraîné un déchaînement d'applaudissements collectifs, de cris et de railleries ciblant « *les lesbiennes* », sous l'œil visiblement satisfait de l'entraîneur, qui continuait lui-même de taper dans ses mains et de proférer des insultes. Les associations appellent les pouvoirs publics et l'ensemble des fédérations et instances sportives à « *renforcer urgemment les moyens engagés dans la lutte contre le sexisme et la lesbophobie dans le milieu sportif* ».



Courses hippiques : le tour des filles ?

« *Pour l'année 2014, le nombre de licences professionnelles jockeys est de 69 pour les femmes et de 479 pour les hommes* », annonçait **Le Parisien** du 2 janvier. « *La disparité est évidente* », souligne le quotidien qui l'explique « *en grande partie par la difficulté physique de la profession. A cela s'ajoute la réticence de certains propriétaires à confier leurs chevaux à la gent féminine* » (sic). Ceci dit, le journal prévient : « *Attention aux filles en 2015* ». Et de prendre l'exemple de deux d'entre elles : Sarah CALLAC et Zoé PFEIL, dont, selon **Le Parisien**, la détermination le dispute à l'ambition.

Pauline FERRAND-PREVOT : « des femmes au pouvoir ! »

Comme **Le Monde** du 3 janvier qui lui consacrait une pleine page et un entretien, plusieurs journaux soulignent les exploits de Pauline FERRAND-PREVOT, déjà championne du monde sur route en septembre, qui vient de s'adjuger une nouvelle couronne avec le titre mondial de cyclo-cross. Dans un récent entretien au **Journal du Dimanche** (25 janvier), la jeune femme saluait les 24 Heures du sport féminin : « *j'adhère totalement à l'idée* », lançait-elle. « *C'est important d'avoir des femmes au pouvoir et qu'une forme de parité s'installe dans le sport, du côté des entraîneurs nationaux, dans les postes importants au sein des fédérations. Cela me touche d'autant plus que je représente une discipline où la différence d'exposition avec les hommes est très forte* ».



En Angleterre : « This girl can » !



L'organisme en charge de promouvoir le sport en Angleterre, **Sport England**, mène une campagne avec de nombreux partenaires pour promouvoir la place des femmes dans le sport. **Sport England** vient de mettre en ligne un nouveau film pour lutter contre les stéréotypes. Le film intitulé « *This girl can* » (« *cette fille peut* ») célèbre, sur une musique de Missy ELLIOT, les femmes qui pratiquent leur activité sans se soucier de l'image qu'elles peuvent donner. « *Elles sont là pour nous encourager à se tortiller, se trémousser, et bouger pour prouver que le jugement des autres est un obstacle qui peut être surmonté* ».

[Retrouver le clip sur le site de la campagne This girl can](#)

Lutte contre les violences

Procès devant le tribunal correctionnel de Lille

De très nombreuses retombées dans la presse à signaler sur le procès devant le tribunal correctionnel de Lille, où comparaissent Dominique STRAUSS-KHAN et treize autres prévenus pour « proxénétisme aggravé ». On retiendra en particulier les témoignages accablants des prostituées, dont quatre se sont portées parties civiles, qui parlent de la « *vie sordide* » dans les « bars à Dodo » (le proxénète belge Dominique Alderweireld), et des relations souvent « *brutales* » avec DSK. Selon **L'Humanité** du 2 février, il s'agit pour elles du « *début d'un long combat* ». Plusieurs associations féministes prennent position dans cette affaire et demande à ce que « *justice soit faite* ». « *Le procès du Carlton fait apparaître la brutalité inouïe et quotidienne de la prostitution* », s'exclame **Zéromacho** dans un communiqué du 6 février, avant de demander une nouvelle fois à ce que la proposition de loi de lutte contre le système prostitutionnel soit inscrite à l'ordre du jour et votée (synthèse du 31 octobre). « *Nous dénonçons le blocage du Sénat depuis des mois : c'est un déni de démocratie. Il y a trop longtemps que les victimes attendent justice* », s'insurge **Zéromacho**. Signalons ici le dernier numéro de **Prostitution et société** (n° 183) sur le thème « ville et prostitution ».

Soirée de lancement du numéro d'appel « Écoute violences femmes handicapées »

Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) organise le **vendredi 6 mars** au Palais Bourbon une soirée de lancement du premier numéro d'appel en France dédié à l'écoute des femmes en situation de handicap victimes de violences et de maltraitances « Écoute violences femmes handicapées » (synthèse du 30 novembre 2014). Selon l'association, « *quatre femmes handicapées sur cinq vivent des situations de violence* ». Cette action s'articulera avec le numéro de référence (**39 19** « Toutes violences faites aux femmes »), mis en place dans le cadre du 4^e plan interministériel de lutte contre les violences. Signalons que Maudy PIOT, présidente de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, a été nommée membre du **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** (lire p. 2).

[Pour en savoir plus sur le site de FDFA](#)

L'incroyable utilisation de la pornographie comme méthode thérapeutique

« *Dans le contexte dans lequel dénoncer la présence d'une fresque pornographique au sein de l'hôpital provoque l'ire d'une partie du monde médical et les habituelles attaques antiféministes de ceux dont on touche aux privilèges* » (synthèse du 31 janvier), l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT) a souhaité mettre en ligne une lettre datée du 25 novembre 2014 au directeur d'un hôpital au sujet de l'utilisation d'un film pornographique à des fins prétendument thérapeutiques. L'AVFT avait été alertée par les élus CGT de l'hôpital, eux-mêmes aiguillés vers l'association par l'inspection du travail. L'association a également mis en ligne sa lettre du 9 décembre à Marisol TOURAINE, et la réponse du ministère du 12 janvier.



[Lire l'information et le dossier sur le site de l'AVFT](#)

Julien BLANC annoncé en France

« *L'expert en harcèlement* » Julien BLANC (voir synthèse du 15 novembre 2014), déclaré *persona non grata* dans plusieurs pays, prévoit des conférences en France en octobre dans le cadre d'une « tournée mondiale », indiquent **Les Nouvelles News** le 28 janvier. Alertée par le site **madmoiZelle**, Pascale BOISTARD, la secrétaire d'Etat aux droits des femmes, « *examine les moyens d'action pour empêcher tout discours d'incitation au viol et aux violences* ».

« Qui a fait tuer les militantes kurdes en plein Paris ? »

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013, trois femmes kurdes, Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SOYLEMEZ, ont été assassinées au **Centre d'information sur le Kurdistan** de Paris (synthèse du 28 janvier 2013). Suite à cet assassinat le **Collectif national des droits des femmes (CNUF)**, **Femmes Solidaires** et la **Marche mondiale des femmes (MMF)** s'étaient mobilisés (synthèses des 12 février 2013 et 7 janvier 2014). « *Qui a fait tuer les militantes kurdes en plein Paris ?* », se demande **L'Humanité** du 12 janvier revenant sur une manifestation qui s'est déroulée le 10 janvier à Paris pour réclamer justice. « *Deux ans après ces trois meurtres, des milliers de personnes ont demandé, samedi, l'identification des commanditaires* », souligne le quotidien.



« L'Égypte fait front contre l'excision »

« *Chaque année, environ 3 millions de filles sont excisées à travers le monde, dont un quart en Égypte. Le nouveau pouvoir égyptien est bien décidé à lutter contre ce fléau* ». **Le Figaro** du 6 février, journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines, consacre une page à un reportage en Égypte, où cette pratique millénaire est encore très répandue, malgré la loi de 2008 qui criminalise l'excision. Le quotidien revient sur la condamnation d'un médecin, « *pour la première fois* », pour une mutilation génitale qui avait entraîné la mort d'une jeune fille. Pour le journal, si le pouvoir actuel « *ne brille pas par son respect des droits de l'homme* », en revanche, il « *a à cœur d'éradiquer le fléau de l'excision, en encourageant la formation de médecins et de juristes* ». L'université Al-Azhar, l'une des principales autorités de l'islam sunnite, organise également des stages pour imams, indique aussi le quotidien.

Culture, communication

Le cinéma, c'est la fabrique du genre



« *On finit tous par manger cette évidence qui nous est rabâchée par les décideurs du septième art : les hommes c'est l'action et les femmes c'est la petite culotte* ». **Les Nouvelles News** publie l'édito décapant de Virginie DESPENTES, écrit pour le catalogue de « Femmes, femmes », les 15^e Journées cinématographiques dionysiennes. L'écrivaine et réalisatrice, invitée d'honneur de ces rencontres, met les pieds dans le plat d'une « *industrie inventée, manipulée et contrôlée par des hommes* ». Pour elle, le cinéma « *c'est avant tout la fabrique du genre* ». « *Les qualités qui paraissent à certains miraculeusement naturellement/essentiellement féminines ou masculines nous ont toutes été inculquées par le septième art* », souligne-t-elle, avant de rappeler les mille et un petits détails « *qui vont tous dans le même sens (...). Les femmes dans le cinéma, c'est cette accumulation de plans qui entrent dans nos têtes et nous forgent une identité* ». Virginie DESPENTES démonte, avec humour, les signes de ce systématisme, et dénonce ce qui constitue, selon elle, une véritable « *propagande* ». Et de conclure : « *et parce qu'il y a propagande, nous devons garder un œil critique sur les films que nous regardons* ».

[Lire le texte complet sur Les Nouvelles News](#)

Femmes libres en chansons

A l'occasion de la **journée internationale des droits des femmes**, le **Vingtième Théâtre** présentera, le **lundi 9 mars**, un concert et une émission de radio (diffusée sur **Radio libertaire**) intitulé « Femmes libres en chansons ».

[Pour en savoir plus sur la soirée](#)

La place des femmes dans la bande dessinée : de Bécassine à Artemisia

Grâce au [Prix Artemisia 2015](#) qui récompense les talents féminins du neuvième Art, le site spécialisé **Actua BD** se penchait le 25 décembre sur un choix de bandes dessinées réalisées par des femmes sous le titre « [L'année 2014 de la bande dessinée féminine](#) ». « *Le communiqué du Prix Artemisia qui doit son nom à l'artiste-peintre italienne Artemisia Gentileschi (1593-1653) le rappelle à juste titre* », souligne **Actua BD** : « *seuls 13% des auteurs de BD francophones, selon le Rapport Gilles RATIER de l'ACBD, sont des femmes. Sur 42 festivals à Angoulême, deux femmes seulement ont reçu un Grand Prix : Claire Bretécher lors d'un Prix Spécial du 10e anniversaire en 1982 et Florence Cestac, seule femme membre de l'Académie en 1989* ». Et de rappeler que « *l'enjeu de ce prix n'est pas communautariste, il consiste seulement à reconnaître qu'il existe un imaginaire spécifiquement féminin et que celui-ci a le droit de se libérer de l'emprise des hommes* ». On signalera aussi que **Big Browser**, le blog du **Monde**, célébrait à sa manière, le 2 février, les cent-dix ans de Bécassine : « [Cent dix ans après la « brave » Bécassine, les héroïnes de BD à l'honneur](#) ». Si Bécassine est « *la figure de la soumission (...) la domestique idéale qui porte les valeurs de l'Ancien Régime et reste fidèle à sa maîtresse* », « *depuis, la figure féminine a gravi les échelons dans la bande dessinée* ». Et de citer « [Comment les femmes sont passées de Bécassine à Super Woman](#) », un article du **Figaro Madame**, qui présente le livre de Christophe QUILLIEN « *Elles, grandes aventurières et femmes fatales de la bande dessinée* » (**Huginn & Muninn**). Pour l'auteur, « *le premier personnage féminin fort apparaît sous la plume de Tardi. C'est Adèle Blanc-Sec, une feuilletoniste élégante et libre, portée sur la cigarette et l'alcool. Vinrent ensuite Jeannette Pointu, une reporter très engagée politiquement, ou Laureline, véritable héroïne de la BD Valérien. Aujourd'hui, les héroïnes de BD n'ont plus à choisir entre l'idiote bécassine et la femme fatale* ». « *Le Festival d'Angoulême 2015 a fait la part belle aux héroïnes féminines* », estime ainsi **Big Browser** qui cite la Fiona STAPLES ([dessinatrice de l'extraordinaire série « Saga »](#)) qui explique que le monde du comics américain a permis des auteures de rejoindre les rangs d'un secteur historiquement menée par des hommes. Dernier exemple en date : « *Kamala Khan* », la première super héroïne musulmane de **Marvel**, dont le premier tome paraît début février en France. A ce sujet, **Direct Matin** du 5 février signalait que l'un des principaux éditeurs étasuniens de bande dessinée, **DC Comics**, promettait à une jeune lectrice plus de personnages féminins. Signalons enfin la réédition, chez **Ovadia** de « *Tintin et Hergé : une aventure de la pensée* » de la philosophe Laurence VANIN. L'auteure rajoute à son ouvrage une analyse de la place de femmes dans l'œuvre d'HERGE : « *Où sont les femmes ?* ».



Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>